

**Initiative populaire :
"Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !"**

**Discours de Frédéric Haenni, Conseil GastroSuisse et
Coordinateur des présidents latins de GastroSuisse**

(Le discours prononcé fait foi)

En tant que Coordinateur des présidents latins de GastroSuisse, je me réjouis à ce titre que l'on ait réussi dans le temps record de huit mois à récolter les signatures nécessaires au dépôt de l'initiative populaire "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!". Ce succès important nous montre que la discrimination est devenue un fait reconnu, et que la population nous soutient inconditionnellement dans le combat contre celle-ci.

Quels sont les buts du restaurateur aussi bien que de l'hôtelier? Tous les deux ne souhaitent qu'être de bons hôtes et offrir ainsi une qualité de vie à leur clientèle. Par là, ils aspirent aussi à exploiter une entreprise couronnée de succès. Or, ils se retrouvent, justement dans le domaine de la TVA, face à une jungle presque impénétrable. En effet, pas moins de 4 taux différents sont en vigueur dans l'Hôtellerie-restauration. Si j'offre par exemple, dans le cadre d'une manifestation, un apéritif et que le prix de celui-ci ne représente pas plus de 30% du prix de l'entrée, aucune TVA n'est prélevée sur cette prestation. Si j'exploite un Take-Away, très tendance en ce moment, mon chiffre d'affaires est soumis à un taux de TVA de 2.5%. Le petit-déjeuner pris à l'hôtel, autre exemple, est soumis à un taux de TVA de 3.8% quand il est en "lien direct" avec une nuitée. Le client à la table voisine, qui est entré dans l'établissement pour prendre son petit-déjeuner, paie, lui, 8% de TVA sur la même prestation.

Et cerise sur le gâteau, le client débourse pour une saucisse grillée, un poulet rôti, ou une salade consommés au restaurant 8% de TVA, alors que la même saucisse, le même poulet grillé ou une salade en barquette provenant de la boucherie d'en face sont taxés à seulement 2,5%. Ceci est d'autant plus choquant qu'il est sain et recommandé de prendre le temps de se nourrir de manière équilibrée.

Les PME, à savoir la majorité de nos membres et de la branche en général, qui ne peuvent pas engager d'expert fiscal, ne s'y retrouvent plus. L'application de ces différents taux représente un investissement énorme. Mais surtout, les restaurateurs sont fortement désavantagés par rapport à leurs concurrents directs : les entreprises Take-Away et le commerce de détail, qui offrent également un grand choix de mets prêts à être consommés.

A cela s'ajoute que le restaurateur a des coûts de production plus élevés : il paye plus de loyer et offre plus d'emplois que la vente à l'emporter. Il est en outre assujéti à un taux de TVA trois fois plus élevé, ce qui fait encore grimper ses coûts. L'hôtellerie-restauration n'a

pas peur de la concurrence. Les clientes et les clients de ce Pays sont finalement libres de choisir via quel canal ils veulent se procurer leurs denrées alimentaires prêtes à la consommation. Cela n'est toutefois possible que si les divers concurrents actifs sur ce marché sont soumis aux mêmes conditions cadres. Or, dans le secteur de la TVA, celles-ci ne sont pas équitables, et ce dans une mesure qui fausse notoirement la concurrence en défaveur des restaurateurs. L'hôtellerie-restauration exige par conséquent qu'enfin et par équité légitime, tous les fournisseurs de produits alimentaires prêts à la consommation soient soumis au même taux de TVA.

Face à cette situation, nous sommes satisfaits du résultat de la récolte de signatures, mais sommes conscients que l'objectif n'a pas encore été atteint. Le dépôt aujourd'hui de notre initiative populaire n'est qu'une étape. La révision de la loi sur la TVA, partie B, qui traite notamment de ces taux, est encore en suspens.

Par conséquent, je lance un appel à tous les restaurateurs et hôteliers de ce Pays ainsi qu'à notre estimée clientèle, pour qu'ils continuent à s'engager avec détermination par tous les moyens à leur disposition, afin d'aboutir à l'élimination de la TVA discriminatoire pour la restauration.

Pour nous, ce thème est prioritaire, il s'agit de gommer une inégalité et de renforcer notre compétitivité sur le marché en perpétuelle mutation, mais surtout, de pouvoir nous battre à armes égales!